

Chambre d'Assemblée

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBÉRAL-CONSERVATEUR

N. PAGÉ Administrateur.

8,800,000

d'Allumettes de E. B. EDDY sont fabriquées et vendues tous les jours.

AVEZ-VOUS VOTRE PART ?

Vous ne faites pas d'expérience quand vous achetez les allumettes de

E. B. EDDY.

H. PHILION & Cie.

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Fenêtres, Jaloux, etc. et Moulures.

Toujours en main un stock considérable de bois de Plancher, V. Joint et bois sèche de toutes descriptions.

H. PHILION & Cie.

Coin des Rues BAY FLORENCE, Ottawa.

ALP. COUTURE

HORLOGER et BIJOUTIER

92 Rue Principale, Hull.

Mon magasin a été agrandi pour faire place à mon nouveau stock de

BIJOUTERIES ET ARGENTERIES DE 1^{re} CLASSE

Montres en Or et en Argent, Joints de mariage sans soudure, une spécialité. Cadres de Noces et d'Anniversaires de toutes sortes. Une visite est sollicitée. Prix modérés.

Mesdames et Messieurs,

L'endroit de la ville où vous pouvez acheter à meilleur marché vos

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX est chez

A. PETIT,

No. 102 Rue Main, Hull

Fabrication et réparations exécutées à bas prix. Réparations des montres de prix, une spécialité.

A. PETIT, Horloger, 102 rue Main.

RAPPELEZ-VOUS CECI.

WILLIAM HOWE

Manufacture les Blancs de plomb les plus purs en Canada; demandez le "James Brand," aussi peintures à plancher et peintures préparées, toutes nuances de couleurs supérieures pour carrosses, incomparables en qualité.

Une machine expressément fabriquée et importée récemment, afin de nous permettre de faire face aux demandes toujours croissantes de notre commerce.

Essayez un échantillon avant d'acheter ailleurs.

TAPISSERIES

RUE RIDEAU, OTTAWA.

Meubliers et Bourreurs

THÉRIEN ET STEWART,

265 et 267 rue Rideau, Ottawa.

Meubles de toutes descriptions confectionnés et réparés.

Matelas de toute sorte faites, bourrés et réparés sous le plus court délai. Pianos et autres meubles réparés.

Préparation spéciale de Thérien pour repolir et venir les meubles vendus en boutique et à la mesure.

Meubles et lits à ressorts de toute sorte, en gros et en détail.

P. S. — Tous ordres par la maille recevront la plus prompte attention.

THÉRIEN ET STEWART.

Pharmacie Durand

108 rue Principale, Hull.

PHARMACIE CANADIENNE par excellence.

Venant d'arriver une grande quantité de

PARFUMS

De toutes sortes, vendu à

10 CTS LA BOUTEILLE

"HUB" RESTAURANT,

Jos. E. Gravelle, Prop.

103 1/2 et 104 RUE PRINCIPALE, HULL.

LIQUEURS, VINS et CHARENTS de premier choix.

234 RUE WELLINGTON, OTTAWA

GEO. BAILEY

MANUFACTURIER DE

Serrures de toutes sortes. Réparages exécutés à court délai.

L'INDUSTRIE

DANS le PLAN de la PROVIDENCE

En hasardant sur l'industrie de notre époque quelques études qui ont tourné à la série, je n'avais jamais eu l'idée d'en faire un travail suivi. Mais le propriétaire de la *Presse* me dit que je devrais continuer cette espèce de lecture en commun, qu'on n'a pas le loisir de faire chacun pour soi. Il est vrai de dire que dans ce siècle besogneux, l'homme de cabinet ou l'homme de l'atelier, arrivés au repos du soir, n'ont ni le temps, ni l'occasion, ni le courage de prolonger le travail de la journée. Il faut donc que quelqu'un se charge d'observer pour tous, d'analyser pour tous, de condenser les conceptions industrielles, en un mot, de vulgariser les conquêtes de la science moderne.

Science est peut-être un mot prétentieux, parce que la science proprement dite se tient à des hauteurs trop dangereuses pour que je songe à envahir ce domaine de privilégiés. Mais la muraille jalouse qui protège ses savants à des instigations : laissons y filtrer quelques rayons de l'éblouissante clarté.

Il n'y a pas de doute que l'industrie subit une révolution complète. On ne trouve plus rien des vieilles méthodes, des vieux instruments, ni même des anciens produits. Tous les jours la machine se substitue à l'homme, sans pour cela que l'homme ait besoin de s'en alarmer. Je crois, au contraire, que les inventions qui semblent releguer l'ouvrier à l'arrière plan décuplent sa force et sa valeur. La précision du mécanisme ajoute à l'efficacité du travail l'objet est plus attrayant et d'une acquisition plus facile. Pour donner toute la mesure de sa force, l'ouvrier doit cependant, suivre, non-seulement la banière banale de produire un effet nouveau mais aussi l'idée scientifique qui l'a fait surgir. Il faut donc vulgariser pour l'atelier, pour l'usine, pour le champ, même pour le cabinet de l'homme professionnel, les découvertes un peu compliquées du laboratoire. En maîtrisant les données scientifiques, l'ouvrier pourra améliorer, simplifier, ou amplifier bien des méthodes et agrandir le champ de son travail.

La marche de l'humanité se retrace par les grandes découvertes. La boussole que nous traitons peut-être avec la familiarité d'un jouet, a été, cependant l'unique guide de Christophe Colomb à la recherche de l'Amérique. C'est à un instrument qui se vend de vingt-cinq sous qu'on doit tout un monde. L'imprimerie, cette chose si élémentaire et si simple, mais si puissante, cette étonnante manifestation du verbe avait été refusée aux milliers de générations qui ont commencé le peuplement de la terre, et le journal, la bienfaisante bibliothèque du pauvre, n'existait pas dans ce temps-là pour distribuer l'intelligence de porte en porte et mettre le génie à la disposition de tous.

Je me demande si le mouvement moral ne suit pas absolument le mouvement matériel, et si, depuis le commencement du monde, l'âme ne s'est pas constamment épurée et améliorée au contact du "struggle for life."

C'est une prétention qu'on pourrait taxer d'hérésie dans ce siècle qu'on appelle le siècle de l'incrédulité; mais il me semble qu'au commencement du monde, bien qu'Adam dut posséder le principe complet de toute la moralité humaine, aussi bien que la perfection des formes physiques, puisque Dieu n'a pas ajouté, depuis, à la création, il ne fut jamais requis d'utiliser des dons qu'aucune situation ne pouvait mettre en jeu. Il n'éprouvait la nécessité ni de se déplacer, ni de communiquer au loin, ni de lutter contre ses semblables, ni de pourvoir aux exigences des siens. Il aurait pu être le plus parfait des hommes sans avoir beaucoup de vertus à exercer, puisque les besoins n'existaient pas encore. L'intelligence n'est pas comme l'instinct, qui arrive com-

plet chez la bête mais qui ne s'améliore jamais. L'intelligence ne vaut que par la culture; elle est le gland qui peut développer un chêne; mais elle ne saurait être le chêne lui-même. Les forces morales n'ont été mises en réquisition qu'à la suite des exigences matérielles.

Si Adam avait été un savant il n'aurait pas été à la peine de pêcher pour apprendre quelque chose. De fait, il n'aurait jamais pu se décider à pêcher. Et cette ignorance primitive n'a pas encore abandonné l'humanité, malgré la constance de nos progrès.

Ce que nous découvrons tous les jours dans l'application de la matière nous prouve que nous n'en connaissons rien encore, tant cette cloison pourtant si mince, qui sépare le monde invisible du monde visible, garde bien son secret. Nous croyons percevoir des formes ou toucher des corps; mais quels sont-ils ces corps? Je demandais l'autre jour, à un compagnon ce qu'il pensait d'une montagne de boulets empilés les uns sur les autres, à la citadelle de Québec. — C'est assez simple, me répond-il, c'est une pyramide. — Mais est-ce que telle chose qu'une pyramide de boulets a jamais existé comme matière? — Puis-que n'en voilà une. — Pas nécessairement. Si je renversais ces boulets, est-ce qu'il y aurait encore une pyramide? — Non; mais les boulets y seraient tout de même. — Alors, la pyramide, ce n'est qu'une forme. — Peut-être; mais le boulet, lui, c'est bien de la matière, et de la plus malcommode en temps de guerre. — Cependant ces boulets ne sont, chaque, qu'une petite pyramide. Vous savez qu'ils sont composés de molécules qui ne se touchent pas les unes les autres. Il passe autant de fluide étheré à travers ce boulet que vous voyez de trous d'air dans cette pyramide. Eh bien! raisonnons.

De même qu'il n'y a plus de vestige de pyramide du moment que j'ai renversé les boulets, de même il n'y a plus de boulets, du moment que je les ai pulvérisés. — D'accord, mais la poussière y sera toujours. — Continuons. Chaque grain de poussière est lui-même une autre pyramide composée de molécules infiniment petites, qui ne se touchent pas non plus; et ces molécules invisibles, que je les aie ou non, à ce moment, liquéfiées ou gaséifiées, sont elles-mêmes resubdivisées en d'autres molécules encore plus infimes que ni l'œil, ni l'imagination ne peuvent même concevoir et qui sont complètement traversées par un courant tellement subtil, tellement insaisissable qu'on ne peut pas même lui donner un nom, si ce n'est qu'on l'appelle "pore." Donc, j'ai détruit la pyramide, j'ai détruit le boulet, j'ai détruit le grain de poussière, j'ai détruit la molécule, qu'est-ce donc que la matière?

Prenez la question sous un autre point de vue. Vous croyez voir un certain corps dans ce morceau de glace; cependant, ce n'est pas un corps solide, puisqu'il va se changer en eau. Et n'allez pas croire à la permanence du liquide qui en résultera, puisque la chaleur va le transformer en gaz invisibles, qui resteraient gaz tout le temps, si nous ne les réunissions pas ensuite à d'autres éléments. En effet, si je vous demande ce que c'est qu'une goutte d'eau, vous me répondrez: "C'est de l'oxygène et de l'hydrogène." Eh! bien, appliquez-y un fer rouge, et vous remettez à l'air le gaz que l'air avait prêté pour composer ce liquide. Pas un corps n'échappe à cette loi de la volatilisation.

— Ah! ça, me dit mon ami, tombez-vous dans l'école philosophique qui nie l'existence de la matière? — Pas du tout, puisque du moment que Dieu a créé, il faut que quelque chose existe; mais la matière n'est pas ce qu'elle nous apparaît. Lorsque que vous meurtriez la tête sur un mur, vous êtes convaincu que vous y avez touché, à ce mur; et, cependant, il n'en est rien. Il est resté une couche d'air entre votre crâne et ce malencontreux

pan de maison. Il est certain que les corps tombent sous nos sens; mais ils ne sont pas nécessairement la substance matérielle qui nous les fait désigner comme tels, puisque cette substance peut, à notre commandement, passer d'un état à un autre. Il n'y a pas un corps qu'on ne puisse volatiliser ou gazéifier; ou n'a échoué pour le fer et le plomb que faute d'appareils assez ardents. Est-ce que la présence de ces métaux dans les eaux minérales ne prouve pas, dans tous les cas, qu'on peut les maintenir à l'état liquide?

La nature existe parce que la Genèse nous dit que "Dieu créa le ciel et la terre"; mais il n'y a pas de doute qu'après cette création tout était encore invisible et impalpable. La Genèse, version des septante, dit: "Invisible et décomposé"; des "ténèbres couvrant l'abîme." Ce fut des lois plutôt que de la matière que Dieu créa: les lois de l'attraction, de la répulsion, de la vibration, dans l'immensité de l'éther qui fut à sa voix. Ces lois se mirent à l'œuvre; l'éther devait produire des gaz; les gaz des liquides; les liquides des solides, toutes choses que le chimiste peut aujourd'hui composer dans son laboratoire, parce qu'il a les lois de la création à sa disposition. Il sortit de tout cela du feu, de l'eau, des précipités qui devinrent des rocs, de la terre, enfin, comme l'explique l'Évangile, un épouvantable chaos, où tous les astres du firmament étaient encore dans le même mélange informe, nullement séparés les uns des autres. Le feu cohabitait avec l'eau et les ténèbres avec la lumière. Mais l'admirable loi de Dieu faisait son œuvre, et après des millions d'années, que la Bible appelle, par figure, des jours, il en résultait, par les lois de l'attraction et de la répulsion, cet extraordinaire système de l'univers visible qui nous tient dans l'émerveillement continué.

Mais le monde qui n'était qu'un, est resté un malgré tout cela. Les éléments se sont groupés dans cet ensemble suivant les lois qui attirent ou qui écartaient. Mais entre la terre et tous les astres que nous croyons si éloignés de nous, il n'y a pas un pouce de vide; notre planète et les autres ne font qu'un tout; et, quand, désespérés de notre rôle infime devant cette insondable immensité, nous ne voulons pas croire que notre terre puisse être le centre d'un tel déploiement de magnificence, nous nous trompons grossièrement. Ce que Dieu créa à son image c'est l'âme et non le corps, c'est l'esprit et non la matière. Cette matière, il n'avait rien à créer, puisque la poussière d'où nous sortons existait déjà; il la façonna d'une manière qui devint le corps; mais sa création, ce fut l'esprit, qui, comme Dieu lui-même, peut parcourir à son gré les immensités. Tout ce domaine nous appartient incontestablement et nous avons le droit de le parcourir bien imparfaitement pendant les premières années de notre existence, ce qui n'est que momentané et fort court, mais absolument après la mort et pour toujours. Nous ne nous rendons pas justice en nous glorifiant seulement des 30 ou 60 années par lesquelles nous débutons sur cette terre. Mais l'au delà qui ne doit pas finir! Est-ce que cette immensité est trop vaste pour notre immortalité?

Seulement, au milieu de ces merveilles, pouvons-nous dire que nous connaissons le premier mot de la matière, qui, partie de l'invisible, se réduit encore à l'invisible chaque fois que nous nous donnons la peine de la travailler?

Si, donc, la matière qui n'est pas le produit inerte que nous supposons, mais le souffle de Dieu même, est possible de telles transformations, qui peut prédire qu'elle forme le génie humain, dans sa sublime vocation, ne donnera pas demain à cette matière? Si le plan de Dieu fut de créer par l'évolution quand il opéra lui-même, n'est-ce pas dans le même ordre d'idées qu'il confia à l'homme la continuation de son œuvre?

Il aurait pu créer instantanément le monde tel qu'il sera à la fin des temps; mais il ne l'a pas voulu, pour la bonne raison que cents millions de siècles ne sont pas plus longs à ses yeux que la seconde où nous respirons. Le temps n'existe et ne paraît que pour nous.

Voilà pourquoi l'homme s'améliore constamment par le fait que la lutte devient de plus en plus intense. Plus le monde matériel se développe, plus les cercles de l'activité humaine s'agrandissent, plus les jouissances se multiplient, et plus l'âme est mise en action. A mesure qu'il se fait une découverte dans le monde physique, l'âme doit se trouver une vertu de plus dans un coin qui n'avait pas encore été touché.

Après la chute d'Adam, Jésus-Christ aurait bien pu racheter immédiatement le genre humain, si celui-ci y avait été préparé. Pourquoi attendit-il quatre mille ans, pourquoi dut-il même recourir au déluge, si ce n'est pour laisser s'accomplir les lois de l'évolution qu'il avait lui-même portées; et le monde était plus éclairé, plus moral à la naissance de Jésus-Christ qu'à toute autre époque après la chute d'Adam. On le voit par le courage héroïque des premiers chrétiens, la foi intense des croyants du moyen-âge, la soumission paisible de la vieille Europe aux enseignements de l'Église. Et, cependant, quand nous lisons des chroniques de ces siècles éloignés, nous ne pouvons pas dire que les meurs avaient acquis le degré d'épure que nous avons aujourd'hui.

L'esprit philosophique, les épouvantables licences littéraires, les grandes débauches publiques du jour ne sont pas pires que ces tas d'immondices dont les livres du quinzième et du seizième siècles ont perpétué le souvenir et de toutes ces promiscuités qui ne semblaient pas choquer la conscience du temps. La morale est plus chatoilieuse aujourd'hui qu'à aucune époque de l'histoire du monde. Quel est le souverain qui pourrait afficher maintenant les licences d'Henri VIII d'Angleterre, de Louis XIV, le grand roi, ou, pour bien dire, de tous les puissants de ces différentes époques? Quand la nation anglaise voulut reconnaître les services de son grand Wellington, elle lui présenta un service de table, dont chaque morceau contenait, sous une figure allégorique, le portrait de sa maîtresse en titre. Il y a à peine de cela quatre-vingts ans, et aujourd'hui les hommes d'Etat anglais les plus puissants sont foudroyés pour le moindre scandale d'occasion qu'on n'aurait pas même traité de péccadilles dans ces temps-là. Est-ce qu'un auteur qui répéterait les grivoiseries de Shakespeare aurait la chance de se faire entendre du public anglais d'aujourd'hui? Et cela s'applique également à tous les pays. Des reines y ont perdu leur empire, des généraux leur prestige et des prétendants tout respect de leurs adversaires. Les idées publiques s'épurent, le niveau des convenances morales s'élève; la société devient plus digne, plus circonspecte, plus prude.

Il peut y avoir des contrastes, dans l'application individuelle, des excès épouvantables, des tuméfactions passagères ou locales, tantôt en Europe, tantôt en Amérique; mais le fait est là que jamais vous n'avez vu autant de retenu dans l'opinion publique, autant de vertus pratiques à côté des excès; autant de sentiment, de sacrifices, de charité, d'humanité, en face des dévergondages ou des misères.

Voilà pourquoi je puis dire en toute sécurité que le progrès moral ne peut guère s'opérer sans le progrès physique. Le développement des forces humaines a établi clairement ce fait que l'industrie devient la maîtresse du monde. La terre produirait en vain s'il n'existait pas de minoteries pour tirer du froment les éléments du pain, ni de métiers pour convertir en tissus la toison de nos brebis. De tous temps,

BRYSON GRAHAM & Co

Jamais auparavant a-t-on vu tant de beautés et de belle valeur.

Tapis Tapisserie et Bruxelles

directement des fabriques à des prix qu'on ne peut offrir ailleurs, et ce, malgré les droits de douane

Bruxelles et harrison

Ce fameux tapis est en nombre ici, son tissu n'a pas besoin d'être recommandé.

Tapis Wilton, Moquette et Axminster

Rivalisant de beauté avec la nature quant aux dessins — Moelleux, et bien jolis. Surprenants par leurs bas prix.

Tapis en laine — tout laine

Tapis Union — bon marché

Tapis écossais — qui durent bien.

Nattes carrés artistiques, etc.

Linoléums, Prêlarts, Meubles, Vaisselle, Poêles.

Bryson Graham & Cie.

144, 146, 148, 150, 152 et 154, RUE SPARKS, Ottawa.

Epiceries 33 rue O'Connor

Médecines, 35 rue O'Connor.

FORTIN et GRAVELLE

MANUFACTURIERS DE

C-H-A-U-X

HULL, QUÉ.

Cette chaux, au dire des entrepreneurs, est la meilleure qui soit fabriquée au Canada.

Les ordres par la maille et par téléphone sont exécutés promptement.

J. N. Fortin J. E. Gravelle

les peuples qui ont commandé sont les peuples qui ont travaillé.

Est-il rien de plus imposant, de plus noble, de plus grand que ces immenses usines dont les frémissements ne représentent les palpitations de la terre?

L'esprit de Dieu, chassé de l'homme par l'homme même, est resté dans la nature qui respire, qui vibre, qui chante, qui rayonne et qui ne cesse de produire. Quand je vois le torrent qui passe à travers la turbine pour donner la vie à tout un immense mécanisme; quand je vois la houille, inerte et triste, animer la bouilloire qui nous souffle puissant et précipiter l'homme à travers l'espace, je comprends que toute la création est une série de mouvement et d'énergies.

L'homme a été appelé à prendre la matière au point où la nature semblait avoir épuisé ses efforts. Elle était revenue à l'état de repos: "le septième jour Dieu se reposa." C'est maintenant à de nouvelles lois qu'elle va obéir, la loi du travail confiée aux descendants d'Adam; car Adam avait voulu "savoir." Quant il mangea le fruit de l'arbre de la science, son seul but était d'apprendre. Sa punition fut d'être exaucé. Les portes de la science, lui sont ouvertes; à lui d'y travailler. Il lui est permis de saisir toutes les lois que Dieu a posées en créant le ciel et la terre. C'est Dieu lui-même qui nous le dit quand il ajoute en chassant Adam du Paradis Terrestre: "Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal; mais pour qu'il ne porte pas la main à l'arbre de vie et

(Suite sur la quatrième page)

"LE SPECTATEUR"
JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE
 publié par la Société de Publication Conservatrice
 de Montréal.
ABONNEMENT
 Hull et Ottawa : Un an \$2 00
 Hull et Ottawa : Six mois 1 00
 Montréal et Québec : Un an 1 50
 Montréal et Québec : Six mois 0 75
ANNONCES Mesures Nonpareil
 Première insertion 10cts à 25cts
 Insertions subséquentes 5cts. la ligne
 Une fois par semaine 10cts. la ligne
NAP. PAGE.
 Administrateur.
 Bureaux et ateliers No 154 rue Principale Hull, Qué.

VENDREDI 26 OCTOBRE 1894.

ACTUALITES

La majorité officielle de M. McCleary à Compton est de 688 voix.

Le tzar de Russie est réellement à l'article de la mort, et le mariage de son héritier, le tzarévitch, a été célébré mercredi avec la jeune princesse Alice de Hesse.

Le parlement français s'est ouvert avant-hier, et l'on s'attend ici à ce qu'il va ratifier le traité-franco-canadien, déjà approuvée par nos chambres fédérales.

M. George-Frederick Marter, député de North-Toronto, a été nommé chef de l'opposition conservatrice à Toronto, en remplacement de M. Meredith, fait juge. M. Marter est un riche marchand de gros, homme d'affaires avant tout et imbu de toutes les idées progressives du jour.

Un politicien agressif de grand talent, il est d'un caractère irréprochable et saura concilier tous les amis. Il n'a jamais encore été défait dans ses luttes politiques; la dernière victoire qu'il a remportée est celle du mois de juin, alors qu'il a défait M. Tait. Il représente North-Toronto au local depuis 1886.

M. Marter est natif de Saint-Jean N. B. et est âgé de 54 ans. Il est établi depuis de nombreuses années à Gravenhurst, Ont.

M. Jos Duhamel, avocat de la société Duhamel & Merrill, de Montréal, est décédé cette semaine. Il était né le 20 janvier 1836. Il fit son cours classique au collège de St-Hyacinthe et chez les Jésuites. Il poursuivit ses études de droit au bureau de MM. Badgley et Abbott.

Admis à l'exercice de la profession d'avocat, en 1857, il entra d'abord en société avec M. Cyrille Archambault, puis ensuite avec M. Gustave Drolet.

Il devint plus tard successivement l'associé des juges Rainville et Pagnuelo pour être finalement à la tête du bureau Duhamel, Rainville et Mareau, et dans ces derniers temps Duhamel et Merrill.

À l'âge de 22 ans, il représenta le quartier Sainte-Marie au conseil municipal.

M. Duhamel était un chaud libéral et il fut candidat malheureux à l'âge de 20 ans.

En 1859, il épousa Mlle Alphonse Masson, fille de feu M. Damas-Masson.

Il laisse trois enfants: le Dr Henri Duhamel, P. E. Duhamel, Madame Maze.

Tout un émoi a été causé à Montréal, avant-hier matin, à la nouvelle que M. Armand Larocque était décédé subitement à sa demeure, coin des rues Sherbrooke et Saint-Hubert.

M. Larocque souffrait depuis très longtemps d'une maladie de cœur.

Hier matin, vers sept heures, il s'est levé et a circulé comme d'habitude dans sa maison.

Vers huit heures, il est entré dans son étude et ayant pris un cigare, il s'est dirigé vers le cabinet de toilette.

Quelques minutes plus tard, la plus âgée de ses petites filles l'aperçut étendu par terre.

L'enfant appela au secours et le Dr E. P. Lachapelle fut prévenu en toute hâte, mais il n'a fait que constater le décès.

Le défunt était âgé de 39 ans. Il était marié à Mlle Eugénie Stearns, fille de l'honorable M. Stearns, conseiller législatif. Il laisse deux petites filles.

Il était le frère de M. le chevalier Larocque, ancien zouave pontifical, et beau-frère de l'honorable M. Ouimet, ministre des Travaux Publics.

L'assemblée politique à Hull remise

La grande assemblée politique, annoncée comme devant se tenir à Hull, le jeudi prochain le 25, a été remise au 15 novembre, certains orateurs invités ne pouvant être libres avant cette date.

L'industrie dans le plan divin

Nous publions aujourd'hui sur notre première page une dissertation par un ancien journaliste canadien dont le nom, M. Arthur Dansereau, possède une autorité plus qu'ordinaire.

Cette dissertation a pour titre "L'industrie dans le plan divin," et nous l'empruntons à *La Presse* qui en a eu la primeur.

M. Dansereau traite son sujet avec habileté et une grande profondeur de jugement.

On lira donc son essai avec un vif intérêt et on le trouvera très-instructif.

Toutefois, l'auteur n'échappera pas à la critique contradictoire, comme y sont sujets, du reste, les meilleurs écrivains, et cette critique pourrait bien aussi prendre un caractère très-sérieux sur un ou deux passages qui, sans doute, n'expriment pas toute la pensée de l'auteur, ou qui l'expriment imparfaitement.

D'après l'un de ces passages notre premier père Adam n'aurait pas été cet homme supérieur dont parle l'écriture.

"Il aurait pu être, dit M. Dansereau, le plus parfait des hommes sans avoir beaucoup de vertus à exercer, puisque les besoins n'existaient pas encore.

L'intelligence n'est pas comme l'instinct qui arrive complet chez la bête, mais qui ne s'améliore jamais.

L'intelligence ne vaut que par la culture; elle est le gland qui peut développer un chêne; mais elle ne saurait être le chêne lui-même.

Les forces morales n'ont été mises en requisition qu'à la suite des exigences matérielles.

Si Adam avait été un savant, il n'aurait pas été à la peine de pêcher pour apprendre quelque chose.

De fait, il n'aurait jamais pu se décider à pêcher.

Et cette ignorance primitive n'a pas encore abandonné l'humanité, malgré la constance de nos progrès."

Ce passage n'est pas conforme à l'écriture qui nous représente Adam comme ne manquant de rien dans le paradis terrestre, et ne nous parle de l'ignorance humaine que comme une suite et un châtimeur du péché originel.

Un autre passage de l'écrit en question nous paraît également s'écarter des enseignements du petit catéchisme, relativement à l'obligation du travail à laquelle est assujéti l'homme.

"L'homme, dit M. Dansereau, a été appelé à prendre la matière au point où la nature semblait avoir épuisé ses efforts. Elle était revenue à l'état de repos: "le septième jour, Dieu se reposa."

C'est maintenant à de nouvelles lois qu'elle va obéir, la loi du travail convenue aux descendants d'Adam: car Adam avait voulu "savoir."

Quand il mangea le fruit de l'arbre de la science, son seul but était d'apprendre.

Sa punition fut d'être exaucée. Les portes de la science lui sont ouvertes; à lui d'y entrer. Il lui est permis de saisir toutes les lois que Dieu a posées en créant le ciel et la terre. C'est Dieu lui-même qui nous le dit quand il ajoute en chassant Adam du Paradis Terrestre: "Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal; mais pour qu'il ne porte pas la main à l'arbre de vie et qu'il ne prenne de son fruit, empêchons qu'en en mangeant il ne vive éternellement."

Cette interprétation a peut-être le mérite d'être ingénieuse; mais nous ne la croyons pas conforme aux enseignements du catéchisme.

L'erreur de M. Dansereau, à notre avis, est de placer la loi du travail humain "dans le plan divin," ou de faire de cette loi un dérivé ou une partie de ce plan.

Dans ce cas que devient le dogme qui nous parle de la tentation du serpent; qui nous déclare que le premier homme a succombé à cette tentation; qu'il fut expulsé du paradis terrestre et condamné aux travaux forcés: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton visage etc."

Dans le plan divin le ciel et la terre sont sortis des mains du créateur

dans un état parfait, et rien ne prouve que la nature semblait avoir épuisé ses efforts, puisque, d'après la bible, la terre habitée par l'homme d'alors était un paradis terrestre. La nature n'était aucunement tenue de continuer son évolution par sa soumission à la loi du travail humain, puisque cette loi n'a pas été faite, dans le principe, pour elle, mais fut un châtimeur expiatoire infligé par le créateur en vue de la rédemption subséquente par Jésus-Christ.

Malgré ces quelques réserves, nous admirons le travail de M. Dansereau qui est d'un ordre philosophique très-élevé.

"AYLMER GAZETTE"

Notre voisine d'Aylmer se moque de notre article contre la nouvelle requête qui se signe au sujet des écoles du Manitoba. Elle dit que, après l'avoir d'abord approuvée, croyant qu'elle émanait des évêques, nous l'avons ensuite condamnée en apprenant qu'elle provenait d'une source libérale.

Notre confrère dénature tout-à-fait la position que nous avons prise.

Qu'il relise notre premier article et il constatera que nos réserves sur le 4e paragraphe de la requête en question forme le fond même de notre second article.

Nos deux articles ne se contredisent donc pas, et notre confrère s'en moque sans les avoir compris.

Le nouvel emprunt provincial de Québec

On continue à discuter l'emprunt que le ministre-Tailion est en voie de contracter en France.

Nous avons déjà dit que cet emprunt portera 3% d'intérêt et qu'il est escompté à près de 23 pour cent, soit 77 et une fraction de dollar.

Les journaux libéraux prétendent que cette opération financière n'est pas la meilleure, parcequ'il vaudrait mieux emprunter à 4% au pair, et que la vente de l'emprunt à 77% est un désastre, si l'on considère que, en 1891, M. Mercier, alors premier ministre à Québec, trouva en France 10 millions à emprunter à 3% au taux de 82½%, et qu'il refusa cette offre parcequ'il ne la trouva pas assez avantageuse.

Nous avons déjà répondu à cette dernière prétention en disant que cette offre faite à M. Mercier ne devait pas être sérieuse, puisque M. Mercier négocia alors un emprunt de 4 millions à 4% nominalement; mais à plus de 6% en comprenant les autres charges.

Nous trouvons dans *Le Courrier du Canada* une réponse encore plus précise.

M. Shehyn, trésorier dans le cabinet-Mercier, dit ce confrère parfaitement renseigné, n'a pas refusé un emprunt de dix millions en 3% à 82½. Il ne l'a pas refusé parce qu'il n'a pas eu d'offre à ces conditions.

Il y a bien une lettre de M. Drolet où il est question en passant de quelque chose de ce genre; mais il y a aussi une lettre subséquente où l'on déclare que les circonstances ne justifiaient pas une offre semblable.

M. Shehyn n'a pu refuser ce qu'on ne lui a pas offert."

Voilà à quoi se réduit le fameux argument des journaux libéraux, basé sur cette prétendue offre de 3% au taux de 82½ d'escompte.

Il reste cet autre argument que l'on pouvait plus avantageusement emprunter à 4% au pair.

Cette prétention ne tient pas plus de bout que l'autre réfutée par *Le Courrier du Canada* et c'est M. Félix Carbray, député de Québec-Ouest, homme d'affaires et spécialiste en matière de finance, qui vient d'y faire justice.

Dans une lettre adressée au *Chronicle* ce spécialiste s'exprime comme suit: "Cher monsieur,

Beaucoup de calculs ont paru au sujet de l'emprunt provincial, et la plupart donnent des résultats erronés.

Un journal du soir a reproduit dernièrement une série de calculs de l'un de ses correspondants, montrant que la province souffre une perte de \$530,502.

Pour en arriver là, il compare le nouvel emprunt de 3% à 77 avec un emprunt de 4% au pair.

Cette comparaison est injuste, parce que les bons 4% de la province n'auraient pu être vendus au pair, en au-

cun temps cette année, et ne pourraient être vendus au pair maintenant ni à Paris, ni à Londres, ni ailleurs.

De tous nos emprunts, c'est l'emprunt actuel qui arrive le plus près du pair, car comme question de fait, le nouvel emprunt 3% à 77 est identique à un emprunt 4% à 98.31.

Ces chiffres sont les plus favorables qu'aucun emprunt provincial ait atteint, et au lieu d'être condamné et critiqué, l'honorable M. Tailion mérite des louanges et des félicitations.

Pour prouver que mon assertion n'est pas hasardée, je donne ci-dessous mes calculs. Ils peuvent être facilement vérifiés.

1o Pour montrer la position au commencement et à la fin des 60 ans: Pour payer \$4,106,492 avec des bons à 77, il faut une émission de \$5,333,106.50. L'intérêt annuel sur ce montant à 3% est \$159,893.19.

Cette somme à intérêt composé durant 60 ans représente... \$26,087,298.00
 Capital à rembourser... 5,333,106.00

En tout, capital et intérêts... \$31,420,404.00

Des bons 3% à 77 sont égaux à des bons 4% à 98.31.

2o Pour payer \$4,106,492 avec des bons à 98.31, il faudrait une émission de bons pour un montant de \$4,177,074.

L'intérêt annuel sur ce montant à 4% est \$167,082.97.
 A intérêt composé durant 60 ans, cette somme représente... \$27,243,330.00
 Capital à rembourser... 4,177,074.60

En tout capital et intérêt sur un emprunt de 4% à 98.31... \$31,420,404.00

Par ce qui précède, on voit d'un seul coup d'oeil qu'un emprunt 3% à 77 est égal à un emprunt 4% à 98.31, et qu'à la fin de 60 ans, les deux donnent le même résultat.

Dans le premier cas, on paie \$7,089 de moins sur l'intérêt annuel; mais on paie en plus sur le capital à la fin, \$1,156,032. Et dans le second cas, ces chiffres sont renversés, c'est-à-dire on paie plus d'intérêts, mais moins de capital; avec ce résultat qu'à la fin de 60 ans le capital et l'intérêt payés sont, dans chaque cas, exactement le même chiffre.

Ceci prouve donc que des bons 3% à 77 sont l'exact équivalent de bons 4% à 98.31.

Vous remerciant pour cette insertion qui peut avoir son intérêt, dans les circonstances, je demeure,
 Cher monsieur
 Votre bien dévoué
 FELIX CARBRAY.
 Québec, 18 octobre 1894."

Il nous semble qu'il reste peu à dire sur cette question d'emprunt de Québec, et que plus la presse libérale y touche plus sa mauvaise foi devient évidente en présence des répliques qu'elle provoque.

Le premier ministre-Tailion

Les histoires publiées par le *Herald* de Montréal, sur une prétendue crise ministérielle à Québec sont de pures œuvres d'imagination.

Il est faux que l'honorable M. Tailion ait rompu les négociations avec les capitalistes français au sujet de l'emprunt.

Il est également faux que M. Tailion ait résigné ou menacé le lieutenant-gouverneur de sa démission.

Ces histoires font partie des inventions que publie sans cesse la presse libérale.

Le Crédit-Canadien en hausse

La meilleure réponse à faire à M. Laurier et ses organes qui représentent le pays comme s'appauvrissant toujours et comme incapable de nourrir ses enfants, est le fait que le crédit-canadien monte au lieu de baisser sur le marché de Londres.

C'est ce que vient de constater M. George Hague, gérant général de la Banque des marchands, qui s'est exprimé comme suit à un journaliste à son retour d'Europe:

"Les bons 3 pour cent du Canada ont atteint le pair sur le marché monétaire de Londres—une chose presque sans précédent. A Londres, j'ai trouvé toutes les valeurs très fermes; mais les obligations du Canada étaient les plus fortes de toutes celles des colonies anglaises."

NAISSANCE

BÉLANGER, photographe. — M. et Mde. Nap. Bélanger font part à leurs amis de la naissance de leur fils, né le 24, à leur résidence 81 Alma, Hull, Parrain et marraine, M. et Mde. J. Bélanger.

Pas trop n'en faut

Du *Courrier du Canada*:
 La *Patrie* est incommensurable. Elle a le toupet de nier la dette flottante léguée par M. Mercier.

Répondant à la *Minerve*, elle publie les lignes suivantes:
 Mais s'écrie la *Minerve*, le gouvernement Mercier ne nous a pas laissés que cela à payer: il a laissé une dette flottante de \$10,600,000. Eh bien c'est de la blague!

La *Minerve* voit les choses avec des lunettes encore plus bleues que celles de ses chefs.

Ainsi, M. Hall, qui certes ne le cède dans sa haine des libéraux à la *Minerve* et à ses financiers, disait dans son discours du budget du 20 mai 1892 que la dette flottante laissée par l'administration Mercier était \$8,530,798.

Cela fait déjà deux millions de moins que la *Minerve*.

Où la *Minerve* nous trompe en portant à \$10,600,000 la dette flottante à payer actuellement et alors nous lui renvoyons l'épithète qu'elle nous lance avec une régularité qui lui enlève tout à propos.

Où bien, elle dit vrai et alors le cas de M. Hall est encore plus triste que nous ne pensions."

C'est de la blague, dit la *Patrie*. Eh bien, ouvrez les statuts de la dernière session de 1890 aux pages 27 et 28, et vous y trouverez ce qui suit:

"Acte concernant l'émission d'obligations ou débiteures pour pourvoir au paiement de la dette non-consolidée de la province et pour autres fins.

Considérant que le 26 décembre 1890, la dette flottante de la province se composait, entre autres, des sommes suivantes: (suit une langue énumération) formant ensemble une dette flottante de \$10,862,353."

Voilà ce que M. Mercier, voilà ce que M. Shehyn ont imprimé dans les statuts de la province de Québec. Une dette flottante de \$10,862,353.

Et la *Patrie* dit que c'est de la blague!

Mais, dit-elle, M. Hall a dit, en 1892, que la dette flottante léguée par M. Mercier était de \$8,530,000 seulement.

Où, mais M. Hall laissait de côté les \$4,000,000 de l'emprunt temporaire contracté à Paris, en 1891, par MM. Mercier et Shehyn, et qui avaient été employés à payer une partie de la dette flottante avouée par M. Shehyn.

Il est inutile d'ergoter. La situation de la *Patrie* est insoutenable. Elle nie la dette flottante du gouvernement Mercier, lorsque le gouvernement Mercier lui-même a avoué officiellement et inscrit dans les statuts une dette flottante de \$10,862,353.

L'audace est parfois utile, mais pas trop n'en faut.

COMPTON

On lit dans *l'Événement*:
 "Le triomphe du candidat conservateur à Compton est sous les circonstances très significatif.

Il prouve: 1o. Que ceux qui crient contre l'intolérance canadienne-française dans la province de Québec se trompent et ne nous connaissent pas, puisque dans un comté où nos compatriotes ont la majorité, ils choisissent un anglo-canadien pour les représenter au parlement.

Il prouve: 2o. que tous les culculs des libéraux pour faire croire que l'emprunt Tailion est mauvais, n'ont eu et n'auront aucun effet sur l'électorat pas plus que les sales articles de journaux fondés spécialement pour jeter sur les ministres actuels, l'ordure et le mensonge.

Il prouve: 3o. que les électeurs anglais de notre province ne faisaient pas comme les députés anglais qui, au moyen d'un *rouvel robin* ont signifié à M. Tailion qu'ils cesseraient d'avoir confiance en lui s'il ne prenait pas les moyens de retenir M. Hall dans son cabinet."

Une grande démonstration conservatrice doit avoir lieu à Moncton, N. B., le 6 novembre prochain. Des discours seront prononcés, à cette occasion, par sir C. H. Tupper, les honorables MM. J. A. Ouimet, J. Costigan et C. Wallace. Il y aura aussi plusieurs grandes assemblées dans la Nouvelle-Ecosse auxquelles les ministres fédéraux adresseront la parole.

COLONISATION

Rapport mensuel

Pendant le mois finissant le 15 courant, 201 colons se sont inscrits aux bureaux de la Société de Colonisation de Montréal.

Ces colons se partagent comme suit: 128 pour le nord de Montréal; 39 pour le lac St-Jean; 19 pour le lac Témiscauingue; 7 pour le nord d'Ontario, et 8 pour le Manitoba.

Sur ces 201 colons, 140 se sont fixés sur des lots et 61 sont allés visiter ou choisir des terrains.

Les personnes qui ont l'intention d'aller s'établir cet automne, au lac St-Jean ou au lac Témiscauingue pour profiter de certaines réductions de passage, devront partir avant la clôture de la navigation.

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la législature, à sa prochaine session, par Théophile Vian, contracteur, Jacques P. De Martigny, banquier, Stanislas Aubry, ingénieur de moulin, tous de la cité de Hull, et Charles L. de Martigny, médecin de la ville de St-Jérôme, que, Alexandre Bourgeois, capitaliste de la cité de Montréal et autres, pour obtenir un acte les incorporant sous le nom de "Hull Electric Company," avec pouvoir de construire et mettre en opération des travaux pour produire l'électricité pour lumière, chauffage et pouvoir, pour la distribuer et vendre, et pour construire, mettre en opération et louer des chemins de fer électriques dans le comté d'Ottawa, dans le comté de Hull, ville d'Aylmer, villages de la Pointe Gatineau, Ironsides, Chelsea et La Pêche et sur aucun point dans aucun des dits endroits, d'acquiescer, construire et maintenir des travaux d'électricité et d'acquiescer dans le dit comté et de faire toutes choses qui peuvent être nécessaires aux dits objets. Le fonds social de la dite compagnie sera de \$25,000.00.

MCDUGALL ET DE MARTIGNY,
 Solliciteurs des Requérants

AVIS PUBLIC

AVIS est par le présent donné que Albert MacLaren, de la ville de Buckingham, gentilhomme, Thomas Kenny, de la cité d'Ottawa, agent, E. S. Leetham, de la cité d'Ottawa, agent, Thomas Wells, de la ville de Buckingham, scribe, surintendant, et Henry Ayles, avocat, de la ville d'Aylmer, dans le district d'Ottawa, feront demande à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour obtenir un Acte pour incorporer une compagnie à être connue comme la "Compagnie de Chemin de Fer Electrique d'Éclairage de Buckingham," avec son bureau principal d'affaires dans la ville de Buckingham susdite, telle corporation devant obtenir une législation spéciale et entraîner des pouvoirs, les droits et pouvoirs qui suivent, savoir:

Premièrement. De construire, équiper et mettre en opération un chemin de fer électrique, d'un point à partir de la Rivière Ottawa, dans le township de Buckingham, au la paroisse de L'Ange-Gardien, dans le comté d'Ottawa et Province de Québec et jusqu'à la ville de Buckingham, et de traverser et re-traverser la Rivière du Lièvre, à tels endroits qui seront jugés convenables ou nécessaires, par des ponts érigés ou à être érigés sur la dite rivière, et de charger tels taxes jugés à propos pour le transport des passagers et telles charges pour le transport du fret, qui seront fixés de temps à autre, par les Règlements de la dite Compagnie.

Deuxièmement. Pour développer, fournir, louer ou vendre de la lumière, de la chaleur et des pouvoirs moteurs fonctionnant par l'électricité ou autrement aux résidents de la ville de Buckingham et du Township de Buckingham et de l'Ange-Gardien, ou d'ailleurs, dans la Province de Québec, et à toutes telles industries ou corporations qui pourront y être établies, conjointement avec le droit d'ériger toutes les bâtisses et autres dépendances, poteaux, fils et appareils qui seront jugés nécessaires pour le plein développement, distribution et usage de telle lumière, chaleur et pouvoirs moteurs.

Troisièmement. Le pouvoir, droit et privilège de fournir et transmettre le pouvoir pour l'opération des machineries et appareils des mines et industries et pour d'autres objets, aux dites corporations et résidents de l'endroit et de la Province de Québec et des industries locales.

Quatrièmement. De conformer par acte de la législature les droits exclusifs et autres droits du privilège mentionné, droits et pouvoirs et autres privilèges et pouvoirs accordés ou qui seront accordés au dit Albert MacLaren, par la Corporation de la ville de Buckingham et la Corporation du Township de Buckingham, et de transporter et garantir tels privilèges exclusifs et autres, droits et pouvoirs, dans la dite Corporation, le tout conformément aux Règlements et résolutions des conseils des dites Corporations et Municipalités, et aussi, d'exempter de toute taxation, d'après les Règlements et Constitutions des dites Corporations et des privilèges ainsi accordés.

Cinquièmement. Le capital-actions de la dite compagnie devant être de cent mille piastres, avec pouvoir de l'augmenter.

BECKINGHAM, 3 Oct. 94.
 HENRY AYLEN,
 Avocat pour les applicants susdits.

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite par la compagnie E. B. Eddy, limitée, à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte accordant le pouvoir à la compagnie de prouver des débiteures par hypothèques ou mortgage sur ses propriétés aux Syndics pour les porteurs de débiteures, pour le temps présent et contenant tels autres pouvoirs et provisions, qu'il sera jugé convenable, sur les lieux.

Daté à Ottawa, ce 24ième jour de septembre A. D. 1894.

GORMULLY & SAINCLAIR,
 Solliciteurs pour les applicants

AGENT DEMANDÉ

ON DEMANDE un agent et organisateur pour la ville de Hull: pour une société fraternelle de Bienfaisance: Une société toute à fait nouvelle avec des taux nouveaux. Très facile à organiser. Nous acceptons les hommes, femmes et enfants. Une forte commission sera donner à un bon agent.

S'adresser à
 J. P. COUTLÉE,
 84 Home Temple Building,
 St. James St., Montréal.

Le monument Champlain

On lit dans *Le Courrier du Canada* :

"L'assemblée convoquée pour prendre en considération la question du monument Champlain a eu lieu hier après-midi à l'hôtel-de-ville. Un bon nombre de citoyens y assistaient, entre autres : Sir Hector Langevin, les honorables C. A. P. Pelletier, T. C. Casgrain, L. P. Pelletier, T. Chapais, Son Honneur le maire Parent, le révérend Dean Norinan, MM. Rémillard, E. Taché, E. Gagnon, S. Lesage, E. Gagnon, Cy. Duquet, Ls. Demers, L. Z. Joncas, M. P., O. Lemieux, col., Evanturel, P. M. A. Genest, J. P. Tardivel, James Lemoine, H. J. J. B. Chouinard, Berlinguet, Amédée Robitaille etc., etc.

L'honorable juge Chauveau président du comité, a exposé le but de la réunion : décider ce qu'on va faire, maintenant que la souscription en caisse a atteint \$17,000, et qu'il est dû encore \$1,000 qu'on est sûr de toucher.

Plusieurs opinions se sont manifestées dans l'assemblée quant au site du monument, au prix qu'il devrait coûter, à l'opportunité de commencer immédiatement l'exécution du projet avec les ressources actuellement réalisées. Les uns voudraient faire le monument avec les \$18,000 qu'on a ou qu'on est sûr d'avoir, en proportionnant la grandeur et la beauté du monument à cette somme. Les autres, et M. Eugène Taché donnait à cette opinion le poids de son autorité artistique, insistaient pour qu'on poussât la souscription jusqu'à \$25,000 ou \$30,000, afin de faire un monument d'un caractère et d'une exécution digne du fondateur de la Nouvelle-France.

Quant au site, on a tour-à-tour mentionné avec faveur le terrain de la terrasse, la place de l'ancien parlement, celle du parlement actuel, et celle de la Basilique. Des arguments pour et contre ont été produits.

Ont pris part à la discussion Sir Hector Langevin, l'hon. C. A. P. Pelletier, M. Eugène Taché, M. Amédée Robitaille, l'hon. L. P. Pelletier, M. Joncas, M. Oct. Lemieux, M. E. Gagnon, M. Lesage, M. Berlinguet, l'hon. T. Chapais, le col. Evanturel, l'hon. T. Casgrain, M. C. Duquet, M. James Lemoine, l'hon. M. Rémillard, etc.

Après quelques explications du président, on a décidé d'activer la souscription en s'adressant aux gouvernements fédéral et local, et à la corporation de Québec et aux petits souscripteurs, sans négliger les grosses bourses qui ne se sont pas encore déliées, et de tâcher ainsi d'atteindre \$25,000 et plus si possible. Quant au site nous croyons que le choix se fera entre la place de la basilique et celle de l'ancien parlement, vu que dans la façade monumentale du Palais législatif actuel il y a une place d'honneur réservée déjà à Champlain.

Nous espérons que cette assemblée donnera un nouvel élan à cette patriotique entreprise.

CONTRASTE SINGULIER

De la *Minerve* :

Il se passe actuellement d'étonnantes choses politiques.

L'autre jour, à Edmonton, l'hon. M. Laurier, interpellé sur ce qu'il pensait de M. Mercier, répondit : "M. Mercier a reçu le châtiement de ses fautes, laissez-le tranquille."

Dans l'élection qui s'est faite à Compton, la politique libérale a fait le sujet de la discussion publique, et chaque fois qu'un orateur conservateur a voulu appeler les hontes du régime qui, sous le gouvernement Mercier, a déshonoré et ruiné notre Province, un libéral s'est levé pour attester qu'il ne voulait pas défendre les méfaits de ce gouvernement.

L'autre jour, à Cookshire, le candidat libéral, M. St. Laurent, ses acolytes, MM. Teyfield, Stephens, Dandurand, ont tour à tour solennellement répudié leur ancien chef, et séparé sa cause de celle du chef actuel de l'opposition provinciale. Ainsi l'a voulu le besoin de la cause, ainsi l'a voulu le succès de la campagne de M. Laurier dans l'Ouest, et celui de l'élection de M. St. Laurent dans Compton.

Où M. Mercier ne mérite pas tant de réprobations, et ceux qui le répudient sont des lâches.

Où il a mérité que le silence se fasse autour de son nom, et l'apothéose qu'on lui prépare est scandaleuse.

Soyons francs et disons toute notre pensée, c'est la première fois que nous voyons exploiter avec autant d'indécence la pitié qu'inspire à toute âme humaine la position d'un pauvre malheureux qui soutient contre la mort, avec un héroïque courage, une lutte désespérée.

L'égoïsme est toujours méprisable, mais il n'a plus de nom, quand il vient s'afficher bruyamment près du lit d'un mourant.

CONDOLEANCES

Nous offrons nos condoléances à M. Alfred Parent, du Département des Travaux Publics, pour la cruelle affliction qui vient de fondre sur lui, par la perte de son enfant aimée, âgée de 6 ans et quelques mois, qui a été enlevée à l'affection de sa mère et de son père éplorés, dans l'espace de quelques heures, aux suites d'une atrophie du cœur.

Les funérailles ont eu lieu mercredi après-midi à 3 hrs., au milieu d'une assistance nombreuse composée de parents et d'amis de la famille.

A la Basilique, le Rév. M. Bouillon, procéda à la cérémonie funèbre.

Encore un petit ange de la terre que le bon Dieu appelle à Lui, pour l'unir à ses anges dans le grand concert éternel!

Elle dort ! sous le terre, au sombre cimetière
A jamais ignorant nos regrets superflus.
Et quand viendra le jour, le baiser d'une mère.
Ne l'éveillera plus!

Mais qu'à vos pleurs succède un concert de louanges
Car celle que l'on pleure habite la splendeur ;
Ange, elle a pris son vol pour retrouver les Anges
Qui réclamaient leur sœurs !

"MAMAN SABOULEUX"

C'est enfin lundi prochain, le 29 courant, qu'il nous sera donné d'aller voir et entendre à la salle Ste-Anne *Maman Saboulex*, la nourrice par excellence. Cette pièce, quoiqu'elle n'ait qu'un acte, est assez longue, puisque sa représentation durera au moins soixante-quinze minutes. C'est l'histoire d'un brave paysan qui avait pris deux enfants à élever ; l'air de la campagne, pensait-on, devant leur faire plus de bien que l'atmosphère de Paris. On rit à s'en tenir les côtes, quand on voit la bonne éducation de ces enfants ; les scènes archi-comiques qui se déroulent, quand les parents viennent les réclamer, l'un André, l'autre, Toto. Tous ceux qui aiment à rire, ne manquent pas d'aller voir *Saboulex*. Cette comédie est du Théâtre de E. Labiche. C'est tout dire.

Il y aura en outre *La cause de Baptiste*, comédie en un acte, et *Le Sourd*, dialogue bouffe, qui assurent à eux seuls le succès d'une soirée.—Cré matin, ça promet—Heing.

N'oublions pas non plus nos célèbres chanteurs comiques que nous aurons le plaisir d'entendre aussi ce soir-là. M. Lahaise et A. Corbeil.—Et la musique donc!!! Bref, une des plus belles occasions s'offrent au public de s'amuser à bon marché, 25 et 15 centimes, pour l'entrée. Pas de sièges réservés! Au premier rendu la première place! Achetez vos billets d'avance car il y aura foule! Venez faire connaissance avec *Maman Saboulex* Et Toto son nourrisson.

Nous faisons surtout appel aux Forestiers Catholiques de la ville et des environs, cette soirée étant donnée au profit d'une cour de Forestiers de la ville. Donc, lundi soir, le 29 octobre, à la salle Ste-Anne, Ottawa.

Grande répétition, dimanche après-midi, le 28, à 3 hrs., pour les enfants seulement.—Admission, 5 cts.

VERAX.

NOTES DE HULL

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de P. E. Caron et frères, sur notre troisième page.

—MM. Viau et Lachance, entrepreneurs, ont obtenu le contrat pour la construction du pont du gouvernement sur la Pond Creek. Les travaux seront commencés de suite et poussés avec vigueur.

—M. et Madame G. A. Dugal, de Masson, sont venus passer quelques jours à Hull et Ottawa.

—M. W. H. Poupore, entrepreneur de Morrisburg, était de passage à Hull hier.

—M. Dussault, l'organisateur en chef de l'Ordre des Forestiers Indépendants, est à Hull depuis quelques jours.

—Le feu a pris mercredi matin dans la salle des Forestiers Catholiques appartenant à M. Ph. Charron, rue Bridge, et a causé quelques dommages dont la perte est couverte par les assurances.

—M. Jos. Bourque, entrepreneur, est de retour de New-York.

—M. H. C. Monk, propriétaire du bloc Poulin, a donné des ordres pour faire niveler le terrain au coin des rues Main, Lake et Wellington. Le rocher qui avoisine ce terrain vacant va être miné.

—M. H. Bourassa, maire de Montebello, est à Hull.

—M. T. J. O. Grondin, protonotaire par intérim, est installé à Hull avec sa famille.

—Les Révds curés Champagne, Rochon et Châtelain ont eu une audience du pape.

—M. P. Bonhomme, représentant la Cie d'Assurance "L'Alliance Nationale de Montréal" est à Hull, dans le but de fonder une succursale de cette Compagnie qui est purement nationale. M. Bonhomme est le frère du maire de Papineauville.

—Mercredi soir, les membres de la bande de la cité ont présenté à leur digne secrétaire, M. Jos. N. Larue, à l'occasion de son 30ième anniversaire de sa naissance, une superbe adresse de circonstance lue par M. Uroain Viau, accompagné de plusieurs cadets, dans du corps de musique et de quelques amis intimes.

Après la présentation, les amis à la salle des exercices ont passé plusieurs heures agréables.

—Le 17 courant a eu lieu à Saint-André-Avellin la distribution des médailles et diplômes aux concurrents heureux du Mérite Agricole. Dix-sept récompenses ont été données. M. le député Tétreau n'ayant pu présider à cette collation, en avait chargé M. le notaire Raby. M. Henri Bourassa, de Montebello, a remporté la médaille de très grand mérite. Comme nous l'avons déjà dit, le comté d'Ottawa a remporté plus de médailles que la totalité des autres comtés anglais. M. Bryson, député de Pontiac, avait donné à M. le notaire Tétreau une médaille en or d'une grande valeur artistique et intrinsèque, pour être donnée au plus méritant. Le député du comté d'Ottawa à Québec l'a adjugée à M. E. Eddy.

A TRAVERS OTTAWA

Le Maire

On croit que M. Thomas Birkett sera candidat pour la mairie en opposition au maire actuel, M. Cox, qui a résolu de se présenter de nouveau aux contribuables d'Ottawa pour un second terme, à la mairie.

Lady Thompson

Lady Thompson qui a été victime d'un accident en faisant une chute dans un escalier, n'a pas le bras cassé ainsi que la chose a été annoncée. Cependant, elle souffre d'une fracture partielle qui lui a fait endurer d'abord de grandes douleurs.

Les Danois

Les danois de cette ville viennent de fonder un institut pour leurs compatriotes dans le besoin.

Retard

Sis John Thompson ne s'embarquera pas pour l'Europe avant le 1er novembre.

Fête annuelle

Il ne faut pas oublier, ce soir, la fête aux huîtres de l'Orphelinat St Joseph, où dames et messieurs sont admis, ces dernières pour \$1.00 et accompagné d'une dame, \$1.50.

Cette fête est toujours bien agréable et son but est si grand que pas un seul des bienfaiteurs de cette institution ne voudra manquer à l'appel, ce soir.

Qu'on se le dise un peu partout.

Salle Ste-Anne

Lundi soir, aura lieu une représentation de gala à la salle Ste-Anne, au bénéfice de la cour des Forestiers Catholiques, St Jean-Baptiste.

La comédie de Labiche, *Maman Saboulex*, fera rire à gogo, ne l'oublions pas. Comme il n'y a pas de sièges réservés, on fera bien de se rendre à bonne heure afin d'avoir de bonnes places. Pensons bien à la date, lundi, 29 octobre, à 8 h. du soir.

En bas du roc

Un Indien, du nom de Paul, résidant à Hull, s'était approché trop près du bord, sur la falaise surplombant le quai de la Reine, a fait une chute d'une cinquantaine de pieds, s'infligeant de sérieuses contusions.

Quand l'ambulance arriva pour recueillir le pauvre sauvage, des amis l'avaient déjà ramassé et traversé à sa résidence à Hull. En voilà un qui peut se vanter de l'avoir échappé belle.

Triste

M. Mathias Déry, fils de M. F. X. Déry, rue Church, est tombé d'apoplexie dans la gare de Carleton Place. On l'a transporté à Ottawa et l'ambulance l'a conduit à l'hôpital général où on l'a identifié. Ses parents l'ont fait transporter chez eux où, avec des soins, il recouvrera ses sens et la santé. Mathias Déry est âgé de 28 ans et veuf.

Affaires civiles d'Ottawa

Le comité de salubrité publique s'est assemblé lundi soir, et a décidé de demander à M. Bruce de continuer les travaux du lazaret d'après les données du contrat passé avec lui ; d'ordonner à l'architecte, M. Alexander, de livrer les bâtisses à l'entrepreneur dans l'état où à peu près elles étaient quand la Corporation a commandé la suspension des travaux et de prélever les fonds nécessaires pour isoler l'hôpital protestant d'une manière suffisante pour permettre d'y soigner les cas de diphtérie pendant l'épidémie actuelle. Ces dépenses atteindront probablement \$1,000.

M. Alexander a été autorisé à mettre les bâtisses du lazaret à l'épreuve de la gelée ; et le comité lève séance.

F. X. MARTIN. F. X. MARTIN.

ENCORE DU BON MARCHÉ

Au Magasin du Soleil

110 et 112 Rue Principale, Hull, Que.

GRANDE VENTE à bon marché.—Assortiment immense, réduction énorme dans les manteaux.

Drap à manteaux, Etoffes à robes, corsets, flanellettes, sous-vêtements pour dames et messieurs, couvertes en laine blanches et grises, habillements pour hommes et enfants, dans les bas de dames.—Chaussons pour hommes, dans les fourrures, etc., etc.

UNE VISITE AVANT D'ALLER AILLEUR.

PAS DE STOCK DE BANQUEROUTE - DU NOUVEAU

PAS DE BLAGUE!! PAS DE BLAGUE!!

NOS. 110 ET 112 RUE MAIN, HULL.

F. X. MARTIN,

PROP.

Jeunes voleurs

Le procès des jeunes voleurs a été de nouveau remis à samedi matin, devant le magistrat O'Gara qui n'a pas voulu consentir à accorder le délai sous caution des jeunes Lefebvre et Charlebois.

Trouve mort

Un nommé Paarrick Tobin, cocher, a été trouvé mort dans la pharmacie de M. Kirby, coin des rues Arthur et Summerset, où il s'était introduit par l'ouverture au charbon comme l'on fait voir ses habits tout couverts de poussière noire.

Le défunt était âgé de 35 ans. La veille il avait été trouvé dans l'étable de M. Kirby, cherchant à y passer la nuit, et il en avait été chassé par crainte du feu. Le jury a rendu un verdict de mort par suite d'abus excessif d'alcool.

MENUS FAITS

—Les funérailles du malheureux Jack Ahearn tué accidentellement d'un coup de fusil, ont eu lieu mercredi après-midi.

—L'honorable M. J. Haggart vient d'arriver d'un long voyage dans les Etats du Sud, en compagnie du sénateur McLaren et du Dr Montague.



ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à Vendredi le 23e jour de novembre prochain inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription "Soumission pour améliorer les détroits d'aval de la rivière Ottawa en amont de Pembroke, Ontario," pour améliorer les dits détroits de la dite rivière, en amont de cette ville, suivant le plan et le devis exposés au Bureau de Poste de Pembroke et au Département des Travaux Publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à la somme de quatre cents piastres (\$400), payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Ce Département ne s'engage pas cependant à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 18 Octobre, 1894.

AVIS

Le Dr S. P. Cooke, ci-devant de Hull, désire faire connaître à ses nombreux clients de Hull et d'Ottawa, que son bureau professionnel sera à l'avenir au No. 108, rue Kent, coin de la rue Queen. Ouvert le jour et la nuit.

S. P. COOKE, M. D.
Téléphone 1081.

\$3000.00 DE STOCK ACHETE A
50 CTS. DANS LA \$.

TOUT LE STOCK DE MARCHANDISES DE DAMES DE
M. B. BOYD,
ACHETE A 50 DANS LA PIASTRE, PAR
P. E. Caron & Frères

Tout ce stock aussi qu'un assortiment complet de marchandises d'automne et d'hiver, Tweed, étoffe à manteaux, étoffe à costumes et étoffe à Robe, cashmere de toutes couleurs, flanelles grise, flanelles rouge, flanellettes vendu à des prix très bas.

Cette vente est l'une des plus profitables à la classe ouvrière, toutes les marchandises dans tous les départements seront réduites presque à la moitié du prix courant.

100 pièces d'étoffes à manteaux à moitié prix.

Pas de vieux patrons, tout ce qu'il y a de plus nouveau

50 pièces d'étoffe à robe valant 15c. pour 5c.
35 pièces d'étoffe à robe valant 25c. pour 10c.
25 pièces de velour de couleur à moitié prix.
50 pièces de cashmere, les couleurs les plus nouvelles, (à moitié prix) valant 40c. pour 22c.

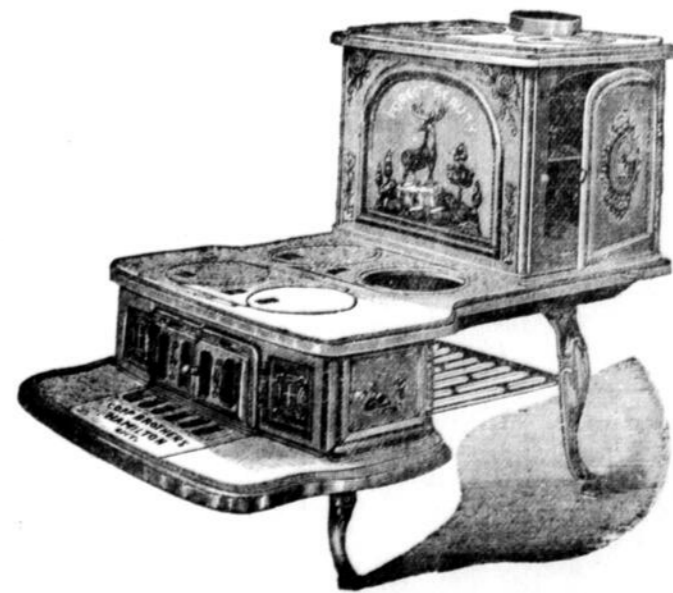
Stock de bas acheté à Ottawa à 50c dans la \$

VENEZ EN FOULE POUR AVOIR LE PREMIER CHOIX.

Nous sommes en mesure de vous donner le meilleur bargain que vous avez eu dans Hull et dans Ottawa.

P. E. CARON & FRERES
114 ET 116 RUE PRINCIPALE, HULL.

Ce beau et grand poêle du poids de 330 livres, bien
CONNU ET ESTIMÉ



En fonte commune d'opposition, \$14.00.
En fonte de première qualité, \$16.00.

Aussi en magasin une grande variété d'autres poeles à charbon et à bois, depuis les plus ornés jusqu'aux plus unis, dans tous les prix.

Les vieux poeles sont acceptés en paiement.

E. D. DORSONNENS, GÉRANT.

143-145, RUE PRINCIPALE, HULL.

CARTES PROFESSIONNELLES.

C. B. MAJOR,
AVOCAT.
Bloc Dorion, Rue Principale, Hull.

HENRY AYLEN,
AVOCAT.
N. 62 rue Principale, (Bld Scott) Hull.

MCDUGALL & DE MARTIGNY
AVOCATS, etc.
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale, Hull.
MCDUGALL, C.R. CAMILLE DE MARTIGNY

GEO. C. WRIGHT,
Avocat, Procureur, etc.
Ci-devant de Rochon, Chassignat & Wright.
No 2 Rue Principale, Hull.

A. E. LUSSIER, B. A.
Avocat, Procureur, Notaire, etc.
Bureau: 569 Rue Sussex, coin de la Rue Rideau, Ottawa.
Argent à prêter.

H. CHATELAIN,
AVOCAT.
509 Rue Sussex, OTTAWA.
Argent à prêter à des conditions avantageuses.

P. T. DESJARDINS,
NOTAIRE.
Secrétaire-Trésorier du Conseil du Comté.
115 Rue Principale, Hull.

N. TETREAU,
NOTAIRE.
183 Rue Principale, Hull.

D. R. NEIL, M.D.
129 Rue Principale, Hull.
Consultation à toutes heures.

GEORGE COX,
GRAVEUR et LITHOGRAPHE
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.

F. X. FILTEAU
Le Doyen de Photographes de Hull. La maison
ristique par excellence. Positivement le plus
état de satisfaire les goûts les plus difficiles dans l'art
photographique. Ouvrez grand et à bas prix.
No. 118 RUE PRINCIPALE.

DOUGLASS & CO.
COUVREURS EN
Manufactures d'ardoises, Corniches et
en cuivre.
Couvrement de fer, Travaux en métal
et autres. TUILES Travaux en métal
et autres. METAUX Fournitures et
embossées. Estimez Fournies
UNE VISITE EST SOLICITEE
113 RUE BANK, OTTAWA.

TAPIS: TAPIS!
Voici la saison de relever et renouveler les tapis.
Depuis un grand nombre d'années je m'occupe de ce
genre d'affaires et j'ai en ma possession tous les ins-
truments requis pour relever, renouveler et changer
les tapis et je peux remplir vos ordres sous le plus
court délai. Je fais une spécialité de recoudre les tapis
neufs et de les poser; de tailler les pelades et les
ajuster; de faire des abat-jour et de les poser. Satis-
faction garantie dans tous les cas. Les ordres laissés
au magasin de R. M. McMoran, Ecr., 510 rue Sussex,
recevront la plus prompte attention. Laissez vos
ordres chez
T. VEZINA,
196 RUE DE L'EGLISE, OTTAWA.

GEORGE LOW,
MANUFACTURIER
ENGINES A VAPEURS
(de 1 à 20 forces de chevaux)
Machines et serrures de coffre-fort
réparées promptement.
ETA LIEBEN 1874
345, 347 ET 349 RUE DALHOUSIE
OTTAWA, Ont.

CHAISES DE BALCON!
Venant d'être reçues un char com-
plet de chaises de balcon. Elles sont
plus fortes que par le passé.
Ceux qui ont attendu après celles-là
ne devraient manquer de venir faire
visite de suite; ils peuvent se les pro-
curer au mêmes prix.
JACOB ERRATT.
Magasin-Palais de meubles et
tapis
34 et 36, Rue R deau

Buanderie Canadienne
Labelle et Cie, Propriétaires
No. 156 rue Principale, Hull
Les ordres seront exécutés avec soin
et promptitude.
LAVAGE DE PREMIERE CLASSE

Nouvelle -:- Boulangerie
M. R. G. Nesbitt, ci-devant associé
de Evans et Nesbitt, boulangers de la
rue Brewery, désire annoncer au public
de Hull, qu'il vient d'ouvrir une bonti-
que de boulanger avec un système tout
nouveau. Le pain sera toujours de
première qualité, servi à domicile tous
les jours. Le patronage du public respec-
tueusement sollicité.
R. G. NESBITT
N. B.—La société existante sous le
nom de Evans et Nesbitt est dissoute
de consentement mutuel.

**CHEMIN DE FER
CANADA ATLANTIQUE
Changement d'heure.**

A partir de Lundi le 7 mai, tous les
jours, dimanches exceptés, les
trains circuleront comme suit:

Quitte— Ottawa 8.00 a. m. " 3.50 p. m. " 6.50 p. m. Montréal 7.00 a. m. " 9.00 a. m. " 7.00 p. m.	Arrive— Montréal 11.30 a. m. " 6.30 p. m. " 10.30 p. m. Ottawa 10.00 a. m. " 12.35 p. m. " 10.00 p. m.
---	--

Un wagon parlour-buffet est attaché au train qui
quitte Ottawa à 3 p. m., et qui arrive à Montréal à
6.35 p. m., pour correspondre avec le bateau partant
de Montréal pour Québec à 7 p. m.

NEW-YORK ET BOSTON.
Quitte—
Ottawa 3.00 p. m.
Arrive—
New-York à 6.45 a. m.
Boston à 8.12 a. m.

Wagons dorciors à partir de Rouses Point Point
pour New-York et de Saint-Albans pour Boston.
Adressez-vous à l'agent local des billets, bloc du
Russell, rue Sparks, pour les nouvelles tables horaires,
billets, lits, etc.

E. J. CHAMBERLAIN, C. J. SMITH,
Gérant général. Act. gén. des Pass

**CHEMIN DE FER
DE FER OTTAWA & GATINEAU**
CHANGEMENT D'HEURE
A partir de Lundi, le 1er octobre 1894, jusqu'à l'ordre
contraire, les trains circuleront comme suit:

Laisant Ottawa 5.20 p. m.	Arr. Wright 9.00 p. m.	Arr. Ottawa 9.05 a. m.
Laisant Wright 5.45 a. m.	Arr. Ottawa 9.05 a. m.	

**Gare Union du chemin de fer Pacifique
Canadien**
Pour taux de fret, billets de saison ou d'excursions
etc., s'adresser à:
J. T. PRINCE,
Surintendant général,
30, Central Chambers, OTTAWA, Ont.

**CHEMIN DE FER
'Ottawa, Arnprior & Papy Sound'**
Bulletin du Départ et de l'Arrivée des trains, tous les
jours, excepté le dimanche, à partir du
15 septembre 1893.

Allant vers l'Est	Allant vers l'Ouest
Not. Min. No. 2 Express	Not. Min. No. 2 Express
Service Local	
P. M. A. M.	A. M. P. M.
4.10 7.00 Lv.	Arnprior Ar. 11.20 6.15
4.35 7.10	Galetta 11.55 6.05
5.00 7.20	Kilburn 12.30 5.55
5.50 7.35	Carp 9.55 5.40
6.45 8.15 Ar	Ottawa Lv. 9.00 5.00
10.25 11.55	Montréal 10.00 9.00

Raccordement ponctuel à Ottawa avec tous les
trains du "Canada Atlantique." Service de chars
Salons entre Ottawa et Montréal. Service de chars
Dorciors, tous les jours, jusqu'à New-York, Boston,
etc.

L'arrivée et le départ de tous les trains sont à la
station du "Canada Atlantique, rue Elgin.
C. J. CHAMBERLAIN, C. J. SMITH,
Gérant-général Agent gén. des pass.

BUREAU DE POSTE DE HULL.
Arrivée et Départ des Malles.

ARRIVEE	A. M.	A. M.	P. M.	P. M.
Ottawa	7 15	10 50		
C. P. R.			10	15
Ottawa			2 05	5 30
Ottawa			7 20	
DEPART	A. M.	A. M.	P. M.	P. M.
Pour Montréal et tous les points de l'Est par le C. P. R.	8 20			
Pour Ottawa	10 00	12 20	3 0	
Pour Aylmer		6 45		

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être
mises à la Poste quinze minutes avant la clôture des malles
précédentes.
Heures du Bureau, de 8 a. m. à 8 p. m.
Mandats sur la Poste et la Banque d'Epargne de
9 a. m. à 4 p. m.
J. H. KERR, Maître de Poste.
Bureau de Poste, Hull
Mal 1889

BUREAU DE POSTE D'AYLMER
Arrivée et Départ des Malles.

ARRIVEE	A. M.	P. M.
D'Ottawa et Hull tous les jours, dimanches exceptés	10 00	6 00
De Hey worth, Eardley, Ouslow, Bristol, Portage du Fort, tous les jours, dimanches exceptés	10 30	
PERMETTRE	P. M.	P. M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours et dimanches exceptés	10 00	3 00
Pour Hey worth, Eardley, Ouslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanches exceptés		5 00

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être
mises à la Poste quinze minutes avant la clôture des malles
précédentes.
Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m.
Mandats sur la Poste et la Banque d'Epargne de
9 a. m. à 4 p. m.
J. R. WOODS, Maître de Poste.
Bureau de Poste, Aylmer
Mal 1889

Les Célèbres Remèdes
— DU —
PROFESSEUR MULLEN
HERBORISTE
Sont en vente à la Pharmacie de
R. A. HELMER,
84 Rue PRINCIPALE Hull

RICHELIEU HOTEL
M. I. B. Durocher, propriétaire
de l'hôtel Richelieu, Montréal, remercie
le public voyageur du patronage
qu'il lui a donné jusqu'à présent et
espère qu'il continuera de l'encourager
comme par le passé. Son hôtel avec
toutes ses améliorations modernes peut
acommoder 200 personnes à des prix
très modérés.
Les entrées de l'hôtel Richelieu sont
seulement sur la rue Saint-Vincent.
L'entrée sur la place Jacques Cartier
ne communique plus avec l'hôtel Ri-
chelieu depuis 4 ans.

(Suite de la première page)
qu'il ne prenne de son fruit, empêchons
qu'en mangeant de ce fruit il ne vive
éternellement."
Il est assez difficile de croire les
commentateurs, qui n'expliquent ce
passage qu'en attribuant à Dieu un
accès de plânsanterie ironique, à un
moment aussi dramatique et aussi
décisif. Comme toutes les paroles de
Dieu ont un enseignement, ne voulait-
il pas dire, de fait, que le champ de la
science est illimité pour l'homme, sauf
la science de prolonger la durée de
l'existence humaine?

A quoi sert de décrier l'humanité?
Est-ce qu'elle n'a pas bien répondu à
cette loi du travail? Est-ce que cette
terrifiante activité qui n'a fait qu'une
immense usine de l'Europe et de l'A-
mérique, ne porte pas le sceau mysté-
rieux de l'irrésistible force qui gouver-
ne le monde? Du haut en bas, on
travaille; dans les sciences, dans les
arts, dans l'industrie, dans les champs,
dans l'atelier. La terre se couvre
d'entreprises, de monuments, de che-
mins de fer, d'inventions, de richesses
et de confort. Jour et nuit, l'inven-
teur, penché sur son alambic, son en-
clume, sa batterie ou ses engrenages,
arrache un nouveau secret à cette
matière inconnue, ajoute une conquête
à la société. Que sont les armées de
l'Europe comparées à cette armée de
travailleurs qui change la face de l'hu-
manité et qui fournit au plus modeste
foyer, par mille inventions nouvelles,
des jouissances et des satisfactions que
les rois n'auraient pas pu se procurer,
il y a deux cents ans, avec tout l'or de
leurs coffres. Autrefois, on ne travail-
lait que pour le riche; la tendance
aujourd'hui est de travailler pour le
pauvre: la grande lutte c'est l'abaisse-
ment des prix. Nous ne pouvons pas
créer de forces nouvelles: nous ne
pouvons pas ajouter aux énergies que
Dieu a placées sur la terre, un grain
de sable qui n'était pas dans la matière
ou un souffle qui n'était pas dans les
éléments: mais nous pouvons transfor-
mer la matière entière; et du moment
que Dieu se fut reposé, c'est nous qu'il

mit à sa place. Quand ses lois eurent
terminé les métaux, la houille, les
pierres précieuses, les rocs, les forêts,
les mers et les rivières, il dit à l'homme:
"Maintenant, continuez l'oeuvre de la
création. Polissez, aplanissez, trans-
formez, mettez toutes choses où elles
devraient être. Cette houille et ces
métaux ne sont pas bien dans les
entrailles de la terre. Ces champs in-
cultes et rugueux doivent se convertir
en jardins, ou se couvrir de rues et de
palais. Sortez la pierre de ces carrières;
abattez les forêts, créez des formes.
Supprimez les montagnes, faites des
routes, utilisez les forces de l'eau. Et
voilà qu'en effet tout s'organise, s'a-
juste, se place et se transforme. Quand
il ne restera plus rien à désirer de ce
travail de coordination, le plan divin
aura été rempli.
C'est pourquoi plus l'homme reprend
sa place dans la nature, plus il rede-
vient en harmonie avec Dieu et le plan
de la création.

C'est à ce point de vue que je me
place forcément quand j'entreprends de
suivre le mouvement industriel: c'est
le seul capable de soulever l'enthousiasme
et de faire croire à la possibilité
des choses les plus apparemment impos-
sibles, parce que la matière se prêtera
à toutes les combinaisons que le génie
humain pourra supposer. N'avons-nous
pas commencé à supprimer la matière,
avec le télégraphe, le téléphone et
toutes les applications de l'électricité?
Et nous n'en sommes encore qu'à une
expérience de cinquante années à
peine!

REMERCIEMENTS
Je, soussigné, désire remercier les
nombreuses pratiques pour le généreux
encouragement qu'elles ont donné à la
société Feely et Larose, boulangers, pen-
dant les cinq dernières années qui se
termineront le 31 courant, date de la
dissolution de la société. A cette
date, la société sera dissoute, et je
continuerai comme par le passé à
donner pleine et entière satisfaction
aux pratiques qui voudront bien me
continuer leur patronage. J'ouvrirai
une boutique de boulanger sur la rue
Brewery, No 91, avec les améliorations
les plus nouvelles et je compte sur le
patronage du public.
J. B. LAROSE

CONSEIL DE VILLE DE HULL

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT D'OTTAWA.
SEANCE DU 12 OCTOBRE 1894.

A une assemblée spéciale du conseil de la cité de Hull, tenue
conformément à son acte d'incorporation, à l'Hotel-de-Ville de
la dite cité, vendredi, le douzième jour d'Octobre, mil huit cent quatre-
vingt-quatorze, à sept heures et demie du soir, à laquelle assemblée sont
présents—Son Honneur le pro-Maire J. Wright, au fauteuil, et les
échevins Martel, Graham, Laurin, Sabourin, Poirier, Raymond, Brisebois,
Falardeau, Helmer, Farley et Boul, formant quorum du dit conseil.

L'avis de convocation de cette assemblée spéciale, accompagné d'un
certificat de signification à tous les échevins de cette cité, est produit et
déposé sur le bureau de ce conseil.

Son Honneur le Maire arrive et prend le fauteuil.
1. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Sabourin:
Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un billet, afin de
régler le jugement de MM. Gauthier et Perrault contre cette cité, pour
le montant de leurs comptes taxés.
Adopté.

Les échevins Boul et Boul et Brisebois votant dans la négative.
2. Proposé par l'échevin Boul, secondé par l'échevin Brisebois:
Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, du président du
comité du Feu et de l'Eau et du moteur, soit formé afin d'examiner le
compte de MM. Roe & Graham, assureur si ce compte est juste et
raisonnable, avec pouvoir pour ses fins, d'employer des experts, si ce
comité juge à propos, et de faire rapport à la prochaine assemblée de ce
conseil.
Adopté.

3. Proposé par l'échevin Graham, secondé par l'échevin Farley:
Que ce conseil ajourne à vendredi prochain, le 19 courant à l'heure
ordinaire des séances.
Adopté.

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT D'OTTAWA
SEANCE DU 19 OCTOBRE, 1894.

A une assemblée ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue à
l'Hotel-de-Ville de la dite cité, vendredi, le dix-neuvième jour
d'Octobre, mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à sept heures et demie du
soir, à laquelle assemblée sont présents—Les échevins Wright, Sabourin,
Farley et Laurin ne formant pas un quorum du dit conseil.
JOHN F. BOULT,
Greffier.

ECLIPSE OFFICE FURNITURE CO.
Of Ottawa (Limited.)

46 QUEEN STREET,
OTTAWA.



**LA NOUVELLE
FILIERE PERFECTIONNEE**
ETABLIE EN 1891.
Compagnie Manufacturière de Poudre (Responsabilité
limitée.)
—FABRICANTS DE—
POUDRE TRIOLINE, DYNAMITE ET VULCANITE
Marchands de Fusées au fil de platine, de Détonateurs, Batteries électriques, Fil et
correspondance, Fusées à mèche simple et double.
PREMIERE QUALITE GARANTIE, L'EMPAQUETAGE D'APRES LA METHODE, DES SPECIA-
LISTES, EXPEDITION PROMPTEMENT FAITE, LISTE DE PRIX
FOURNIE AVEC EMPRESSEMENT.
FABRIQUE, HULL, P. Q. BUREAU CENTRAL
"CENTRAL CHAMBERS" OTTAWA, ONT.



GUIDE DU BUREAU DE POSTE D'OTTAWA
OCTOBRE 1894.
Départ et Arrivée des Malles.

DEPART			MALLEES.			ARRIVEE.		
M.	P. M.	P. M.		A. M.	A. M.	P. M.		
10 00		9 30	Ouest—Toronto, Hamilton, London, Peterboro, Sudbury, Sudbury, Perth, Kingston, Brookville, Napanee, Belleville, etc. —Manitoba, Territoires du N.O., Colombie	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Sharnot Lake, Napanee, etc.	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Kingston, Hamilton, etc.	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Est—Montréal, etc.	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Quebec	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Trois-Rivières	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Prescott	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Kenilworth	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Merrickville	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Chemin de fer C. & P.—Manitoba, North Bay, etc.	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Ch. de fer C. & P.—Ouest—Sault Ste Marie, Bruce Mines, Thessalon, Algoma Mills, Mattawa, North Bay	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Pakenham, Pembroke, Almonte	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Arnprior, Renfrew	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Britannia Bay	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Carlton Place	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Appleton, Ashton et Stittville et Carp	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Ch. de fer C. & P.—Est—Buckingham, Thurso, Cla- rence, Grenville, L'Orignal, Pointe-Gatineau, Cumberland, etc.	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	de fer C. & P.—Est—Glen Robertson, Grenville, Maxville, Eastman's Springs, Hawkesbury, Vanier, Eastman's Springs	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Ch. de fer O. & P.—Carp, Kilburn, Arnprior, Renfrew, Dundas, Eggleston, samedis	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	de fer P. & J.—Quyon, Eardley, Bryson, Bristol, Kintyre	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	(Shawville, Heyworth, Fort Coulonge, Duchesne Mills, Aylmer)	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Chemin de fer G. V.—Ironsides, Chelsea, Wakefield, N. Wa- kefield, Kanabazua, Rivière des Roches, Maniwaki, (Par Voitures—Bells Corners, Richmond, Skead's Mills, Hintonburg, Followfield, Musgrove, etc.)	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Hull	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Ramsay's Cross, Hawthorne, Landis, mercredis & vendredis Billings' Bridge, Gloucester, Metcalfe, etc.	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Cummings' Bridge, Orleans, Hurdman's Edge, R. billard PROVINCES MARITIMES	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Merivale, City View, Jockvale, les mardis, jeudis, samedis Cyrville, Ile de P. E., N.-Brunswick excepté S. Ouest, Matière non-enregistrée	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	N.-Ecosse, Ile de P. E., N.-Brunswick excepté S. Ouest, Matière non-enregistrée	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Matière Enregistrée samedis excepté	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Matière non-enregistrée samedis	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Sud-Ouest—N.-B., matière enregistrée, excepté samedis " " " " samedis " " " " mat. non-enregistrée excepté samedis " " " " samedis	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	MALLEES DES ETATS-UNIS	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Ogdensburg, Potsdam, Watertown, etc.	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	(New York, Philadelphie et les Etats Atlantiques au sud de New York)	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	New York, Malle enregistrées	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Rouses Point, Albany, Etat du Massachusetts, Rhode Island, Connecticut, Maine, New Hampshire, Ver- mont et les parties Est et Ouest de l'Etat de New York (Etats de l'Ouest des Etats de l'Atlantique (via Buffalo et Detroit)	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	MALLEES BRITANNIQUES	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Lundi, 1, 8, 15, 22, 29	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Mardi, 2, 9, 16, 23, 30	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Mercredi, 3, 10, 17, 24, 31	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Jeudi, 4, 11, 18, 25	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Vendredi, 5, 12, 19, 26	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Samedi, 6, 13, 20, 27	8 00		6 15		6 15
10 00		9 30	Samedi, 1, 8, 15, 22, 29	8 00		6 15		6 15

Les malles pour Newfoundland quitteront Halifax le 8, 15, 22 et 29.
Les malles pour l'Australie, Tasmanie, Nouvelle Zélande, le Royaume Hawaï et des Iles Fidji quitteront
Vancouver le 16.
Les malles pour l'Australie, Tasmanie et la Nouvelle